



Contournement
Ouest
Montpellier

UNE NOUVELLE CONNEXION
POUR DES TRAJETS SIMPLIFIÉS

Consultez tous les avis (registre numérique)

Voici les observations et propositions sur le Contournement Ouest de Montpellier, reçues sur ce site internet, soumises au Commissaire enquêteur.

Ces avis ont été publiés pendant l'enquête publique qui devait de dérouler du 24 février au 3 avril 2020, mais qui a été suspendue le 20 mars pour éviter la propagation du covid-19.

Avec la reprise de l'enquête publique, les avis reçus du 17 août au 7 septembre seront de nouveau publiés.

Les messages d'insulte ou de diffamation, les messages à caractère raciste ou incitant à la violence ou à la haine, ont été exclus.

676 avis

MIS EN LIGNE LE 24 AOÛT 2020 PAR **CORNETTE DE SAINT CYR**

La création de cette nouvelle voie express attirerait de nouveaux véhicules en nombre, augmentant de fait la trafic et la pollution associée, ce qui est contraire aux engagements climatiques de la France. Le cout de réalisation est également exorbitant. Des infrastructures de transports en commun permettant de réduire la dépendance à la voiture individuelle seraient bien plus adaptées sans être plus couteuses.

MIS EN LIGNE LE 24 AOÛT 2020 PAR **GÉNOT**

Le projet de Contournement Ouest de Montpellier est une aberration écologique. Plus on crée d'infrastructures routières, plus il y a de voitures, plus il y a de bouchons. C'est un cercle vicieux incompatible avec l'urgence climatique (+ de voitures = + de CO2) et l'urgence sanitaire (+ de voitures = + de pollution de l'air). Il faut absolument abandonner ce projet axé sur la voiture individuelle et investir dans d'autres moyens de transport : les transports en commun, la marche, le vélo.

MIS EN LIGNE LE 24 AOÛT 2020 PAR **ANONYME - ONYME**

Je suis contre ce projet :

- perte de terres agricoles
- Nuisances et pollutions supplémentaires
- plus on fait de routes plus on utilise la bagnole (tant que le prix du déplacement en voiture le permet ! et pour combien de temps ?)
- le pétrole va devenir plus rare donc plus cher, les véhicules hybrides ou électriques ne sont pas une solution de remplacement, l'urgence c'est d'investir dans les transports en commun et les voies cyclables.

MIS EN LIGNE LE 24 AOÛT 2020 PAR **DUBOIS DE PRISQUE**

Il est urgent de protéger la biodiversité à l'heure des changements climatiques.

Ce contournement est moins essentiel qu'un espace vert et naturel protégé proche de notre ville de Montpellier.

Le département de l'Hérault a communiqué sur le fait qu'il avait planté 28 000 arbres mais attention ! Des champs d'arbres ce ne sont pas la même chose qu'une forêt. Et là, ce que nous voulons faire avec le Contournement Ouest de Montpellier, c'est bien couper une forêt.

Voir ce qu'en dit le botaniste Francis Hallé dans une tribune dans Le Monde du 15 août 2020 :

"Il est temps que cesse cette confusion entre deux ensembles d'arbres que tout sépare et qui s'opposent l'un à l'autre, car, en réalité, les champs d'arbres sont l'inverse des forêts, comme on va le voir... La forêt est un écosystème naturel dont la mise en place n'a rien coûté à la société. Elle se compose d'arbres autochtones d'âges divers qui se sont implantés spontanément et de la faune qui leur est associée. Quelle que soit la latitude, elle abrite une diversité de plantes et d'animaux plus élevée que les autres végétations de la région considérée, la haute diversité animale étant liée à la diversité végétale, et spécialement à l'abondance des vieux arbres et du bois mort."

https://www.lemonde.fr/idees/article/2020/08/15/ne-prenons-plus-les-plantations-d-arbres-pour-des-forets_6049004_3232.html

MIS EN LIGNE LE 24 AOÛT 2020 PAR **ESPINOZA**

Bonjour,

à l'heure actuelle avec le trafic qui s'intensifie et les problématiques dû au raccordement entre l'A750 et A709 des bouchons voient le jour de plus en plus long . Les poids-lourd de plus en plus nombreux ,traversant des zones commerciale et lisières de village où les sédentaires font le trajet tout les jours ne se sentent plus en sécurité. Devoir faire 1 h de route juste pour 5 Km en heure de pointe ,c'est minimum 2 h par jour de perdues à passer en famille ou autres activités ,donc ce serai un réel plus depuis que nous l'attendons !

Pour ma part dans les solutions, j'opterai pour la variante 2 et option 3.

Cordialement

MIS EN LIGNE LE 24 AOÛT 2020 PAR **ANONYME**

Je suis contre tout projet de bétonisation.

MIS EN LIGNE LE 23 AOÛT 2020 PAR **CASTERAN - ALTERNATIBA**

Ce projet de barreau autoroutier est estimé à 278 M€ (2018) et serait probablement revu à la hausse dès 2021. Pour quel avantage prévu pour 2028 ? Une réduction de temps de transport de 3% en 2028. Dérisoire. Sans que par ailleurs soit pris en compte un phénomène largement documenté en France et dans le monde : un haut risque de trafic induit par ce nouvel aménagement. L'efficacité est potentiellement négative sur ce projet et je pense que l'Etat a bien mieux à proposer avec l'argent du contribuable pour améliorer la mobilité sur l'Ouest de Montpellier.

Une autre voie est possible, à moindre coût, en conformité avec les engagements officiels de la France en matière de transition écologique: recalibrage de la voirie existante ; conservation des gabarits et largeur actuelle, avec vitesse limitée à 70 km/h ; passerelles ou tunnels sur les ronds-points intégralement réaménagés de Gennevaux, Rieucoulon et Mas de Grille ; priorité aux déplacements doux et transports en commun, avec pôles d'échanges multimodaux et parkings silos de grande capacité ; raccordement A 709 par le rond-point de desserte de la Lauze et son franchissement en dénivelé de Sète. Ce projet est d'un autre âge et doit être repensé pour le monde actuel/futur.

AVIS DEFAVORABLE

MIS EN LIGNE LE 23 AOÛT 2020 PAR **ANONYME**

Habitante de Juvignac, en front d'A750, nous subissons tous les jours le bruits des voitures, moto et camions qui passent à vive allure.

Il est grand temps et largement souhaitable de prévoir un mur anti bruit qui protégera les riverains de l'A750 de plus en plus nombreux sur Juvignac.

MIS EN LIGNE LE 22 AOÛT 2020 PAR **POUPON**

Un chantier très impactant pour gagner une voie de circulation, ce n'est plus intéressant à notre époque !! La preuve : En ville, toutes les voies double se transforment en voie simple pour laisser la place aux nouvelles mobilités !! Notre avenir commun est là, dans la mesure et le partage des espaces pour tous !! Cela doit être la fin du règne de la voiture et du camion a qui on donne trop, tout le temps et depuis trop longtemps !!

MIS EN LIGNE LE 22 AOÛT 2020 PAR **ANONYME**

Défavorable

MIS EN LIGNE LE 22 AOÛT 2020 PAR **ANONYME**

Je comprends la nécessité de développer les moyens de transports et les liaisons, mais je pense qu'il faut chercher des solutions moins dévastatrice.

MIS EN LIGNE LE 22 AOÛT 2020 PAR **LAMUR**

Favorable!

Il est nécessaire et urgent de développer au plus vite le contournement total de Montpellier, tant au niveau du LIEN à l'A750 qu'au niveau de l'A750 à IA9.

Les voies de circulations n'absorbent plus le trafic.

Actuellement, sur l'axe concerné, nous avons:

- la pollution atmosphérique importante émise par les gaz d'échappement de voitures à l'arrêt et redémarrage.
- la pollution sonore des embouteillages
- la pollution des sols avec davantage de débris jetés par les fenêtres des voitures circulants au ralenti
- l'usure prématurée de véhicules due aux embouteillages
- davantage d'accidents et ou de comportements à risque
- une usure prématurée de la chaussée avec les accélérations et freinages

A mon sens, il faut réaliser cette 2x2 de l'A750 à l'A9 au plus vite dans les conditions suivantes:

- Réguler la vitesse à 90km/h avec un radar tronçon
- créer des protections antibruits ou murs végétalisés
- mettre en place des revêtements bitumineux atténuant les vibrations et les bruits de roulements.
- créer des aires de ramassage de bus, des aires de covoiturages, des aires de recharges électriques.
- prévoir l'aménagement d'une piste cyclable et espaces verts le long de la Mosson et nettoyer les aires sauvages de stationnements de campings car et caravanes.

MIS EN LIGNE LE 21 AOÛT 2020 PAR **METENIER**

Est possible de prévoir une voie dédiée au bus ou au voiture pratiquant le co voiturage

Permetts d'inciter les personnes à prendre les transports en commun ou à effectuer du covoiturage et ainsi ne pas être impacté par la circulation / trafic

un itinéraire vélo n'est il pas réalisable en parallèle du COM??

MIS EN LIGNE LE 21 AOÛT 2020 PAR **ANONYME**

Défavorable à ce projet, qui va encore accentuer le trafic routier, qui va à l'encontre de ce qu'il faudrait faire, réduire la pollution de l'air très importante à Montpellier! Réfléchissons à plus de transports en commun, de covoiturage et conservons les terres agricoles, les espèces protégées etc.... Puisque beaucoup d'argent est prévu pour ce COM, profitons en pour investir dans des lignes de train locales, des aires de parkings naturelles, des lignes de bus prioritaires...Tout le monde sera gagnant!

MIS EN LIGNE LE 21 AOÛT 2020 PAR **BRU**

Ce projet est un projet d'un autre temps, celui de la voiture, du déplacement toujours plus vite, énergivore et polluant. Lorsqu'on augmente la capacité de nouvelles voies ou l'élargissement de celles existantes, on constate une augmentation du trafic supérieure à ce qui était prévu.

Dans le plan de déplacements de Montpellier (PLU) il est noté « tout faire pour réduire la voiture ». Partout il est dit qu'il faut réduire l'impact de celle-ci et favoriser d'autres modes de déplacement.

Le COM est donc en contradiction absolue avec cette ambition puisqu'il s'agirait de construire une autoroute en ville.

Nous pouvons faire le parallèle avec le TGV qui se développe alors que les lignes secondaires disparaissent. On construirait des autoroutes supplémentaires alors que les routes secondaires ne sont pas entretenues.

Nous ne pouvons plus nier désormais l'état d'urgence climatique, en particulier à Montpellier. La planète brûle, il est urgent de prendre des mesures dans le respect des normes environnementales et des engagements nationaux sur le climat et la biodiversité. Le COM est un très mauvais signal qui mettrait en œuvre une politique de l'offre pour la voiture.

Ce projet initié depuis plusieurs décennies serait terminé en 2027, donc déjà dépassé. Il y a nécessité absolue de préserver les sols, recommandations scientifiques du GIEC (Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat). Or, les conséquences de ce projet seraient considérables sur l'environnement. Il devrait s'insérer dans l'un des endroits les plus sensibles de la périphérie de Montpellier: 2 vallées, celle de la Mosson et celle du Rieu-Coulon.

Les espaces végétalisés sont nécessaires à la lutte contre l'augmentation de la température en limitant une trop grande chaleur en cas de canicule. Enfin, ils permettent l'absorption des eaux lors de fortes pluies.

Alors que la population demande de plus en plus le retour à une agriculture urbaine, le COM détruirait des espaces végétalisés existants et empêcherait des projets d'installations de jeunes agriculteurs-trices, d'agroforesterie, etc.

La réalisation de ce projet engendrerait des nuisances pour le bien-être et la santé des populations : pollution de l'air par les particules émises des véhicules, pollution sonore, pollution visuelle. Cette autoroute infligerait une balafre hideuse dans le paysage de Saint Jean de Védas, mais aussi des nuisances pour les habitant-e-s. Ce contournement serait très près des zones habitées.

MIS EN LIGNE LE 21 AOÛT 2020 PAR **BERTHEUX - CITOYEN**

Monsieur le commissaire enquêteur,

En tant que citoyen montpelliérain, je suis opposé à ce projet routier. Bien qu'étant un utilisateur régulier de la voiture, je préfère que la situation reste dans l'état

actuel plutôt que de lancer un tel projet qui a un impact écologique désastreux : déforestation, destruction d'espèce protégées (l'étude d'impact avait dû être faite rapidement car depuis, plusieurs espèces protégées ont été identifiées, pollution ...

Plus exactement, je trouverai nettement plus utile d'attribuer la somme extravagante prévue pour ce projet au développement d'alternatives douces : covoiturage, renforcement du trafic ferroviaire ...

Comme les élections montpelliéraines l'ont souligné, ce projet ne reflète pas l'opinion publique et la notion d'intérêt public d'un tel projet est tout à fait discutable.

En espérant que vous pourrez faire annuler ce projet au profit d'autres projets plus intéressants d'un point de vue environnemental.

MIS EN LIGNE LE 20 AOÛT 2020 PAR ALPANDA - RIVELEC

Favorable et nécessaire

MIS EN LIGNE LE 20 AOÛT 2020 PAR SALOM - COLLECTIF CEINTURE VERTE

CONTOURNEMENT OUEST DE MONTPELLIER (COM)

Projet Présenté par la DREAL Montpellier

Enquête Publique Août-Sept 2020

Avis déposé par le Collectif CEINTURE VERTE de Montpellier

Tel qu'il est présenté actuellement par la DREAL aux citoyens, le projet de contourner Montpellier à l'Ouest pour relier deux autoroutes par une route rapide à quatre voies, doit être d'autant plus l'objet d'un débat local que le monde traverse une crise inédite. Cette crise sanitaire, avec ses répercussions sur la société et l'économie, trouve son origine spécialement dans le dérèglement de l'aménagement de l'espace. Il est probable que la réalisation du COM ne va pas libérer un nouveau virus, cependant par sa construction, par sa consommation de matières et matériaux, son exploitation, sa fréquentation (vitesse, bruit, gaz, effluents, impactant les humains et la nature), son appel à l'urbanisation, son entretien, et un jour sa destruction, le COM va provoquer dans la durée une accumulation considérable de petites et plus sévères létalités.

Le COM est un projet routier de plus, dans un département et une agglomération qui les multiplient sans parvenir à résoudre ses problèmes de déplacement et tout en accroissant la pression sur les habitants et les biotopes des paysages traversés. On peut citer les projets en cours du contournement nord de Montpellier, le LIEN, la DEM à l'est.

Le COM tel qu'il est conçu ne fera gagner que très peu de temps aux automobilistes (3 % comme l'indique l'étude de la DREAL) et ne facilitera pas le quotidien des usagers. Des solutions adaptées sont déjà étudiées et proposées par divers acteurs. Celle de l'Association St Jean Environnement conserve les gabarits et les largeurs actuelles de voies de circulation entre les deux autoroutes ; elle propose de fluidifier les circulations locale et générale par des aménagements des carrefours et rond-points sensiblement différents de ceux envisagés par la DREAL, et par la limitation de la vitesse à 70 km/h sur tout le parcours, ce qui permet en outre de réduire les pollutions. Elle présente aussi des aménagements offrant aux déplacements doux et aux transports en commun de réelles facilités.

Sans ces ajustements, le COM va attirer plus de véhicules, augmentant la production de gaz à effet de serre, se déversant sur les voies locales et les villages déjà sévèrement impactés. Les pollutions chimiques vont s'accroître (qu'elles se propagent dans l'air respiré, dans l'eau des cours d'eau, dans les sols et les nappes phréatiques). D'autres nuisances s'accroîtront, induites par le bruit et les vibrations, les dégagements de chaleur, par la lumière artificielle. Nous sommes bien informés sur les effets nocifs des matières chimiques affectant les organismes vivants, humains et animaux, sur la vie des sols et des plantes sauvages ou cultivées, mais moins sur la pollution sonore, source de stress, très perturbante pour la faune et l'équilibre psychique et physique des humains, et encore moins sur les effets de la pollution lumineuse. Il est nécessaire de réduire la voilure de ce projet inadapté et de ses conséquences sur la santé et le bien-être.

Plus de 25 ha vont être engloutis dans le COM et les voies des dessertes, stérilisant ainsi autant et plus de sols agricoles et d'espaces naturels vivants, défigurant et fractionnant le paysage et le tissu urbain, multipliant les ruptures de continuités écologiques, dérégulant la vie dans les rivières, perturbant le système hydraulique déjà sujet aux inondations périodiques. La réalisation du projet soumis à l'enquête publique ouvrirait de nouvelles étendues à l'urbanisation qui, à leur tour, aggraveraient les conséquences néfastes d'un aménagement anachronique. Parmi ces conséquences on doit noter le déclin de tout un secteur agricole et notamment économique lié à la vigne et au vin et participant à l'identité paysagère et historique des communes.

Le dossier d'enquête publique comprend les avis émis sur le projet. Dans une lettre du 24 janvier 2019, l'avis du Ministère de la transition écologique et solidaire comporte une analyse très précise et développée de l'étude d'impact du COM. Concernant les points que nous évoquons ci-dessus, il note que des études manquent ou sont incomplètes. Il demande une analyse approfondie de l'impact sur la santé, de bien évaluer les problématiques liées à l'eau, d'aller plus loin dans l'analyse des effets cumulés avec les autres projets de la zone, de produire une étude paysagère après avoir noté la sensibilité paysagère de la zone d'étude du projet. Il requiert une hiérarchisation des enjeux environnementaux et une présentation claire des mesures compensatoires.

L'avis de l'Autorité environnementale du 4 décembre 2019 énonce des arguments convergents avec ceux du ministère et relève que « les secteurs traversés sont pour partie urbanisés mais comprennent également des espaces agricoles et forestiers qui constituent une coupure d'urbanisation écologiquement importante. Les deux cours d'eau en présence (la Mosson et le Rieucoulon) et leurs ripisylves abritent des habitats et des espèces de grand intérêt. Ce sont des corridors de continuité écologique. » Nota bene: la présence de la loutre d'Europe dans le périmètre d'étude si proche d'une grande ville étonne et renseigne sur la qualité exceptionnelle du milieu traversé par le COM. Dans son étude très détaillée l'Autorité environnementale exprime son désaccord avec la DREAL sur l'évaluation de l'évolution probable de l'environnement en l'absence de mise en œuvre du projet, la DREAL jugeant qu'elle serait très négative.

Dans le dossier, la DREAL Occitanie répond aux observations des deux autorités et aussi aux demandes des communes, administrations et organismes divers, mais en renvoyant bien souvent à des études de détails ultérieures à l'approbation du projet.

Le doublement de l'autoroute A9 a gravement fractionné le paysage de Montpellier, a accentué sa séparation de la plaine littorale, sacrifié des biotopes et des terres agricoles, des vestiges archéologiques ; il a renforcé toutes les nuisances produites par l'hyper circulation routière, sans effet positif sur le trafic (si ce n'est la concentration du flux européen de poids-lourds sur les voies initiales), encore moins sur le confort et la santé des habitants. L'avis défavorable des commissaires

enquêteurs et l'alerte sur les dangers de ce projet lancée par Bernardo Secchi et Paola Vigano (urbanistes missionnés en 2013-2014, par Montpellier pour une étude sur l'avenir de la ville « Montpellier 2040 » à laquelle le public pouvait participer) n'ont pas suffi à engager une nouvelle réflexion sur la question. Avec l'appui des édiles d'alors et l'empressement du gouvernement, le projet est passé, en force. Nous vivons depuis 2017 avec son gigantisme écrasant, sa laideur et sa nocivité.

Même si le COM n'a pas l'ampleur de l'A9, programme qui a englouti des sommes gigantesques, il est de la même veine aveugle du « tout voiture ». Ce projet hors-sol, conçu il y a trente ans (alors que les alertes sur le climat étaient déjà connues), sans réelle actualisation et adaptation au contexte présent, ne doit pas être entériné tel qu'il se présente à l'enquête publique. Il est légitime de le refuser, de le réétudier et de concevoir un aménagement sobre visant à améliorer les infrastructures existantes ainsi que l'indiquent l'analyse et les propositions de l'association Saint Jean Environnement. Recalibrer ce projet, en l'état plus que stérile, permettra d'en réduire le coût et de transférer les sommes d'argent public économisées au profit d'actions créatrices de réelles richesses comme l'achat par les collectivités d'espaces naturels et de terres à cultiver, la formation aux métiers liés à l'agriculture et à la nature, la création de filières alimentaires en circuit-courts de haute qualité.

Le Collectif Ceinture Verte émet un avis défavorable sur l'ensemble du dossier soumis à l'enquête publique, en raison de l'insuffisance des précautions prises à l'égard de l'environnement naturel, agricole, urbain et humain, et pour l'inefficacité des solutions d'amélioration du trafic et des déplacements qu'il propose.

La DREAL s'honorerait en donnant un signal d'ouverture aux idées d'aménagement nouvelles et de bon sens, prudentes, appliquées à cette portion de territoire, et en recherchant le bon équilibre entre milieu naturel, habitat, activités agricoles, activités diverses, mobilités locales. Elle remplirait mieux sa mission de service public en étant à l'écoute des habitants qui vivent au contact du Contournement Ouest de Montpellier, et des associations qui portent leurs voix.

Le Collectif CEINTURE VERTE, créé en 2017, rassemble aujourd'hui 24 associations de défense de l'environnement et du cadre de vie. Ensemble elles se mobilisent pour préserver définitivement de l'urbanisation galopante les espaces naturels et agricoles de Montpellier et de sa première couronne. Elles militent pour une urbanisation mixte associant les lieux de vie à des espaces agricoles pour des productions nourricières en circuits courts, des zones naturelles récréatives et de respiration. Elles sont préoccupées par les retards considérables accumulés par Montpellier 3M : dans le développement de l'agroécologie et la réduction de la dépendance alimentaire, dans l'adaptation aux changements climatiques et la réduction des consommations énergétiques et émissions de GES, dans la desserte par des transports collectifs des zones périurbaines dont l'expansion démographique n'est pas maîtrisée...

<https://ccvmjimdosite.com>

Courriel : collectif.ceinture.verte@gmail.com

Page Facebook : <https://www.facebook.com/CeintureVerteMontpellier/>

En savoir plus sur le Collectif CEINTURE VERTE :

<https://1drv.ms/u/s!Ard538vfVkjzr1VK6p3ZkCnA?e=L6zsFl>

 **TÉLÉCHARGER LE FICHIER JOINT À CET AVIS**

< PRÉCÉDENT

31

32

33

SUIVANT >

Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement Occitanie

Direction Transports
520, allée Henri II de Montmorency
CS 69007
34064 Montpellier - Cedex 2

Tél. : 04 34 46 64 00
Site Internet

<http://www.contournement-ouest-montpellier.fr/enquete-publique/consultez-tous-les-avis-registre-numerique-193/page-32.html>